



RÈGLEMENT D'UTILISATION

Dans le respect de sa politique environnementale, et en complément de l'élaboration du plan d'action Bilan carbone®, la Ville de Saint-Germain-en-Laye a choisi de favoriser l'utilisation de véhicules tout électrique sur son territoire.

Elle a décidé de mener une politique de stationnement incitative, en offrant, sous conditions, aux conducteurs de tels véhicules, 1h30 de stationnement gratuit en surface au maximum, dans les zones de stationnement payant de la ville.

Le stationnement en surface des véhicules légers électriques apposant la vignette verte est gratuit dans les limites suivantes :

- hypercentre : 1h ;
- hors hypercentre : 1h30 ;
- aux abords des gares de la ligne Grande-Ceinture ouest : 1h30.

LE FONCTIONNEMENT DE LA VIGNETTE « VERTE »

Pour profiter de ce dispositif, une vignette verte délivrée par la Ville devra être collée sur le pare-brise de la voiture.

Elle mentionne l'année, le numéro d'immatriculation du véhicule ; elle doit être utilisée conjointement avec le disque « bleu » de stationnement prévu à l'article R. 417-3 du code de la Route, permettant d'assurer le contrôle de la durée du stationnement urbain.

La vignette est valable un an, et renouvelable annuellement auprès de la police municipale.

LES MODALITÉS D'OBTENTION

Les vignettes sont délivrées gratuitement à l'accueil de la police municipale située 1 place des Rotondes / Quartier du Bel-Air (ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h).

Pour obtenir la vignette auprès de la police municipale, il faut se munir* :

- d'une **pièce d'identité**, et en cas de sollicitation pour le compte d'un tiers, de la pièce d'identité de la personne en cause, accompagnée d'un pouvoir établi sur papier libre ;
- de la **carte grise**, à son nom, au nom du tiers représenté, ou accompagné d'un contrat de location, comportant la mention « EL » attestant du type de véhicule ;
- d'un **justificatif de domicile** (sur ou hors de Saint-Germain-en-Laye) ;
- d'un **exemplaire du règlement d'utilisation daté et signé par l'ayant-droit** et dont une copie sera conservée par les services de la police municipale.



Je soussigné(e)

Déclare sur l'honneur avoir été informé de la tenue en conséquence d'un fichier nominatif comprenant mes nom, prénom, coordonnées personnelles, ainsi que l'identification de mon véhicule électrique, et déclare de ne pas m'y opposer. Je déclare également avoir pris connaissance des conditions d'utilisation de la vignette qui vient de m'être remise.

Le à Saint-Germain-en-Laye

Signature